Traversée Ouest-Est du Vercors Sud : balcons, falaises et cirque

du **samedi 1 juin 2024** au **mardi 4 juin 2024**

Organisateurs : Solène Roux, Renaud Thillaye	Niveau : **Soutenu ▲▲**
Avec accord : **Oui**	Itinérant avec portage
Effectif maximum : **8**	bivouac

Traversée Ouest-Est du Vercors Sud, qui nous conduira de la vallée du Rhône aux portes du Dévoluy. Nous suivrons le GR93 et passerons par des paysages sauvages mêlant plateaux, vallées verdoyantes et falaises calcaires, dont le Plateau d'Ambel, le Cirque d'Archiane et la montagne de Jocou. Nous serons en autonomie pendant trois jours.

Niveau et esprit

Rando bivouac itinérante d'un niveau soutenu, avec 4 longues étapes (20-25km) et des dénivelés journaliers de +800/+1200m. Le tout dans la bonne humeur et à grand renfort de gâteaux, de chocolat et de génépi !

Cette sortie s'adresse aux randonneurs et randonneuses ayant déjà une expérience de l'itinérance avec portage.

Participation aux frais

124 €

Incluant : le transport entre la gare de Valence et le départ de la randonnée, le gîte en demi-pension du dernier soir, les frais d'organisation (carte), les frais du club.

N'incluant pas : les transports depuis/vers Paris, les repas du samedi matin au lundi midi (3 petits-déjeuners, 4 pique-niques, 2 repas du soir), les en-cas et boissons.

Transport

Aller : Départ samedi 1 juin à 07h42 de PARIS GARE DE LYON. RV à l'entrée du quai à 07h20. Arrivée à 09h58 à VALENCE TGV.

Retour : Départ mardi 4 juin à 19h56 de LUS LA CROIX HAUTE avec un bus pour VEYNES DEVOLUY (arrivée à 20h30) puis train de nuit départ à 22h08 de VEYNES DEVOLUY. Arrivée à 07h53 à PARIS AUSTERLITZ.

Hébergement et repas

Bivouac les deux premières nuits. Nous serons en autonomie complète pour la nourriture jusqu'au lundi midi inclus. Prévoir l'ensemble des repas et encas en conséquence. Nous pourrons nous ravitailler en eau au moins une fois par jour.

Dernière nuit en gîte avec demi-pension. Dans le gîte nous disposerons de deux dortoirs de 4 places.

Pas de ravitaillement de nourriture sur le parcours hormis la possibilité d'acheter le pique-nique du dernier jour auprès du gîte pour 10€.

Programme

J1 : Léoncel > Font d'Urle. 22 km +1200m -700m en 7-8h de marche effective

Après avoir rejoint Léoncel (900m) en taxi, nous monterons vers le Col de la Bataille (1313m) puis ferons le tour du Plateau d'Ambel par les crêtes. Une dernière montée pour passer la Serre de Montué (1692m), puis descente sur le Font d'Urle (1451m).

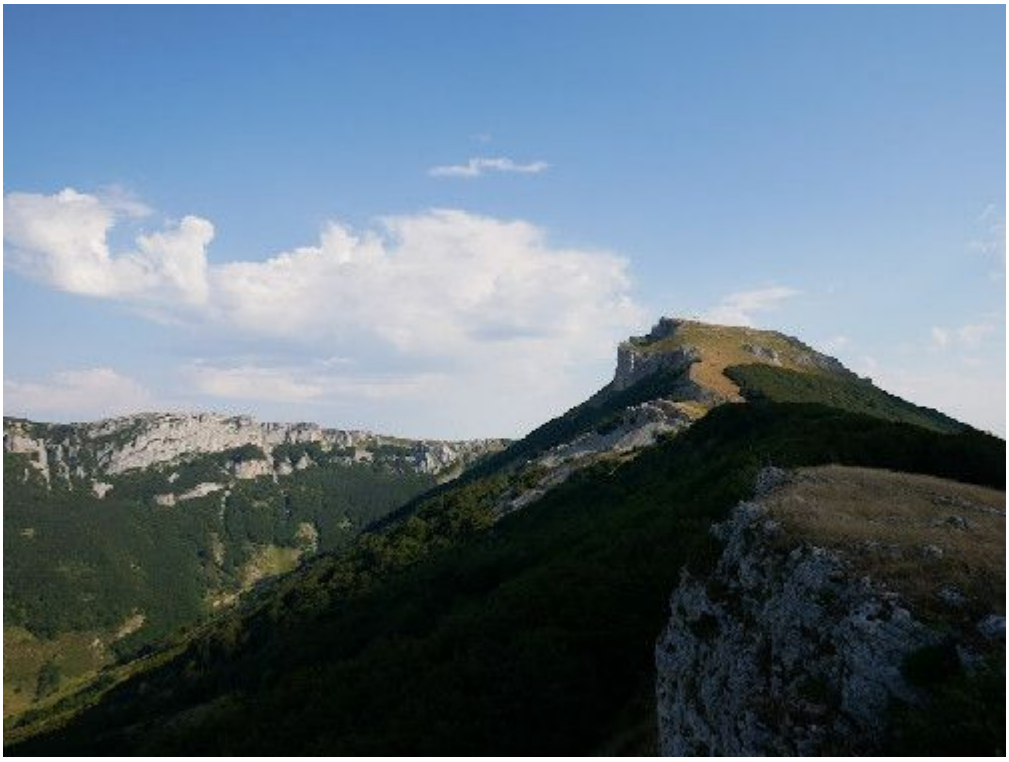

J2 : Font d'Urle > Cabane de Combe Male. 24 km +1100m -1000m en 8h de marche effective

Traversée des pâturages du Font d'Urle, puis légère montée vers le Puy de la Gagère (1600m), avant de pénétrer dans la forêt communale de Die pour quelques heures, en restant autour de 1300-1400m. Passage rapide par le Col de Rousset, montée vers les hauts plateaux du Vercors par les crêtes pour arriver à la cabane de Combe Male (1500m) pour notre bivouac.

J3 : Cabane de Combe Male > Gîte de Bénevise. 20 km +800m -1325m en 6-7h de marche effective

Journée relativement plus courte et modeste en difficultés, marquée par la traversée du spectaculaire Cirque d'Archiane. Nous profiterons du confort d'un bon lit et d'un bon repas au gite de Bénevise.

J4 : Gîte de Bénevise > gare de Lus La Croix Haute . 25 km +1200m -1200m en 8-9h de marche effective

Dernière journée sportive ! La montagne prendra une tournure plus alpine, avec la crête de Jiboui et notre point culminant (Le Jocou, 2051m).

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Équipement

S'il vous manque un équipement (par ex. tente, matelas..), merci d'en faire part aux organisateurs lors de votre demande d'inscription.

Papiers

- Carte CAF, pièce d'identité,
- Carte bancaire et/ou espèces,
- 1 chèque pour régler un éventuel solde,
- Coordonnées téléphoniques des encadrants.

Marche et portage

- Chaussures de moyenne montagne avec une bonne accroche,
- Bâtons recommandés,
- Sac à dos de 40 litres,
- Gourde ou poche à eau à tuyau de 2 litres.

Alimentation

- 3 ou 4 pique-niques, encas, eau pour la première journée, 2 repas du soir, 3 petits-déjeuners.
- Couteau pliant, fourchette, cuillère, gobelet.

Hygiène

- Effets de toilette (privilégier les savons et dentifrices biodégradables), petite serviette.

Vêtements

- Chemisette ou tee-shirt,
- Pantalon ou short,
- Tenue de rechange,
- Chapeau ou casquette.

Pluie ou froid

- Polaire, coupe-vent imperméable et respirant,
- Vêtement de pluie,

- Housse de pluie du sac à dos,
- Bonnet, gants, tour du cou ou écharpe,

Sécurité

- Petite pharmacie personnelle, pastilles pour purifier l'eau,
- Couverture de survie,
- Téléphone mobile et chargeur,
- Crème solaire, stick lèvres, lunettes de soleil,
- Lampe frontale.

Nuitées

- Drap-sac, duvet, matelas
- Tente
- Bouchons d'oreille (selon le confort recherché).

Autre

- Optionnel mais bienvenu : sac plastique pour ramasser les déchets trouvés en chemin.

Modalités sanitaires

Chacun devra être en mesure de s'aligner sur les règles sanitaires en vigueur au moment de la sortie.

En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles avec le lien suivant : https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **jeudi 14 mars 2024** selon les règles de priorité du club. Date limite d'inscription : vendredi 24 mai 2024.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les conditions d'annulation et de remboursement. À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.

Cette sortie pourra être annulée au plus tard le 23/05/24 si un effectif minimum de 6 inscrits n'est pas atteint.